

RAPPORT FINANCIER

OCCE DE L'YONNE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2016**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître

Le bénévolat des mandataires s'élève à 6 016 heures

soit environ 3 personne(s) en équivalent temps plein.

Le Conseil d'administration est composé de 11 personnes.

Les administrateurs se sont réunis à 5 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Siège de l'association

Les produits du Siège se sont élevés à 151 000,08 € pour l'exercice clos contre 126 211,25 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 1,65 € par coopérateur contre 1,65 € par coopérateur pour l'exercice précédent.

Le résultat du Siège s'est élevé à -16 306,67 € Ce résultat s'analyse comme suit :

Produits d'exploitation pas assez élevés pour couvrir les charges d'exploitation. Produits de la mutualisation en baisse (arrêt de Tresoft à la Banque Postale et nouvelle mutualisation au Crédit Agricole en cours d'exercice). Aucune subvention de fonctionnement désormais.

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

430 coopératives et foyers sur les 432 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agréés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agréés 2 892 622,20 €
dont subventions encaissées 635 840,79 €
- Trésorerie à la clôture 1 500 900,51 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 99,54% , le produit moyen par coopérateur est estimé à 93,76 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 30 996 contre 31 613 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 432 contre 447 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

2 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agréés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice à venir fait apparaître un total de charges de 139 155 et un résultat équilibré. Décision de mutualiser les avoirs des coopératives au Crédit Agricole et d'augmenter la cotisation.

5. AFFECTATION DU RESULTAT


Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit -16 306,67 € au fonds associatif.
- le résultat des coopératives sommées, soit 56 036,78 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.


Le Président

Pour le Conseil d'administration


Le Trésorier